



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTRIBUTION SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Présenté par Monsieur Michel CASTAGNÉ
Assemblée plénière du CESER de Midi-Pyrénées
21 Novembre 2011

Pour la seconde année, le Conseil économique, social et environnemental Midi-Pyrénées, présente un rapport sur la conjoncture en 2010 complété par des éléments disponibles du premier semestre 2011. Ce rapport sera enrichi lors de l'assemblée plénière par l'expression des différentes organisations représentées au sein du CESER. Nous retiendrons ci-après les données les plus récentes parce qu'elles permettent au CESER d'avoir une vision de la conjoncture régionale à l'approche de la présentation des orientations budgétaires et du budget primitif 2012 du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Ainsi, le niveau d'activité enregistré sur les premiers mois 2011a été favorable à certains secteurs de Midi-Pyrénées. Dans l'industrie, malgré un léger repli à la fin du second trimestre, la situation est particulièrement favorable au secteur aéronautique et spatial. (commandes records enregistrés par Airbus lors du salon du Bourget (730 nouvelles commandes et options d'achat) avec pour conséquences l'augmentation des cadences de production et des plans de recrutement. Aussi, ce secteur d'activité tire à la hausse l'ensemble des indicateurs régionaux.

Dans la construction, on constate une croissance de 15% par rapport à 2010 du nombre d'autorisations de chantiers pour des logements. Une reprise est attendue dans la construction de locaux non-résidentiels. L'activité reste aussi plus dynamique dans le second œuvre que dans le gros œuvre sous l'effet d'une activité soutenue dans l'entretien et l'amélioration des constructions existantes.

Bien qu'en progression sur le début de l'année, l'activité des services marchands a connu un ralentissement dès la fin aout, avec une demande en diminution liée au pessimisme ambiant des chefs d'entreprises. L'une des branches affectée est le secteur du travail intérimaire qui voit son volume d'activité moins important que ce qui était attendu, en particulier par une demande prudente en provenance du secteur du BTP. Autre branche qui connaît un repli d'activité, la branche des transports.

Dans le domaine agricole, les conditions climatiques de début d'année ont impacté diverses productions, les rendements des moissons des grandes cultures sont en fortes baisses par rapport à 2010 ; mais les cours sont restés à un bon niveau. Si un printemps sec a été défavorable notamment aux éleveurs, a contrario, cette situation climatique devrait profiter au secteur viticole pour lequel la qualité et une augmentation de la production de 9% sont attendues.

En matière d'accompagnement financier de l'activité économique régionale, en juillet 2011, les crédits mobilisés par les entreprises de Midi-Pyrénées étaient en progression et représentaient 35,8 Mds €. La stabilisation des crédits court-terme signifie que les entreprises ont une trésorerie en meilleure santé à cette date. Les crédits d'investissement mobilisés auprès des établissements bancaires par les entreprises régionales étaient en progression de 6%.

Sur le premier semestre, la création de l'emploi a progressé. La bonne tenue de l'activité a permis de créer des emplois dans les secteurs de l'industrie notamment dans l'industrie aéronautique et spatiale, dans la construction et dans les secteurs marchands et le commerce. Fin juin 2011, le taux de chômage régional était de 9,2%, légèrement supérieur à la moyenne nationale observée à 9,1%. La situation du nombre de demandeurs d'emploi s'est légèrement améliorée sur le 6 premiers mois avec une diminution de 0,1 point. A la fin du premier semestre 2011, comme en 2010, l'amélioration de la situation de l'emploi n'a que faiblement bénéficié à la résorption du nombre de demandeurs d'emploi. L'attractivité démographique de la région et les pertes d'emplois cumulés ces dernières années sont les principaux facteurs de cette situation. En outre, une stagnation du marché de l'emploi est attendue pour la fin de l'année.

En matière de surendettement des ménages, depuis la fin de l'année 2010, on observe une augmentation des dépôts de dossiers de surendettement et pour la première fois, Midi-Pyrénées est au dessus de la moyenne nationale. Entre juin 2010 et juin 2011, le nombre d'allocataires du RSA a continué à progresser en Midi-Pyrénées avec une croissance de 5,1% (+3,8% en France métropolitaine), pour atteindre 79 848 allocataires.

Enfin en matière d'environnement, le débat en France sur les choix en matière de politique énergétique nationale (une sortie progressive du nucléaire notamment) bat son plein, le nucléaire représentant 70 à 80% de la production d'électricité française et 16% de l'énergie finale consommée. La promulgation de la loi le 13 juillet 2011 portant sur l'interdiction d'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste a conduit à l'abrogation de trois permis de recherche de gaz de schiste dans le sud de la France, d'autres sont en suspend notamment en Midi-Pyrénées. La mise en œuvre des deux schémas régionaux, climat-air-énergie (SRCAE) et de cohérence écologique (SRCE), a débuté en 2011. Un comité de suivi régional dont le CESER est exclu, copiloté par l'Etat et Conseil Régional Midi-Pyrénées, a été mis en place en juin.

Enfin, le CESER constate que dispositif d'observation des indicateurs du développement durable, mis en place en 2007 dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Régional et l'Insee Midi-Pyrénées, va être amélioré et actualisé en 2012 dans le cadre d'un nouveau partenariat élargi entre la plateforme État-Région « Territoires et développement durable » et l'Insee. L'observation portera notamment sur la construction d'outils de connaissance de la biodiversité, intégrant les continuités écologiques, la connaissance du changement climatique et ses impacts (sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, sur les activités agricoles, touristiques et de production d'énergie...). Ces deux sujets permettront de disposer d'indicateurs sur la mise en œuvre des deux schémas, SRCAE et SRCE.